

*Bulletin municipal n°4
du 20 janvier 2016*



L'Automne à Curières

Le Mot du Maire

L'année 2015 a été marquée par de tragiques attentats sur la région parisienne et nous n'y sommes pas restés insensibles, beaucoup d'entre nous ont de la famille ou des amis à la capitale.

La situation internationale est très instable économiquement mais aussi au niveau de la sécurité (terrorisme, guerre...). On compte sur notre petite planète de plus en plus de pauvreté. On parle toujours des pays riches au Nord et des pays pauvres au Sud. Où vont aller ces populations chassées par la guerre ou les changements climatiques ? Certes on pourrait se dire que c'est loin de chez nous et pourtant nos écrans de télé nous y transportent, un peu trop parfois.

Il est difficile d'être optimistes mais il le faut sinon on ne vivrait plus.

L'année 2015 a aussi été marquée par des changements territoriaux importants. Nous sommes dans une nouvelle région avec 13 départements et un nouveau Canton avec 21 communes.

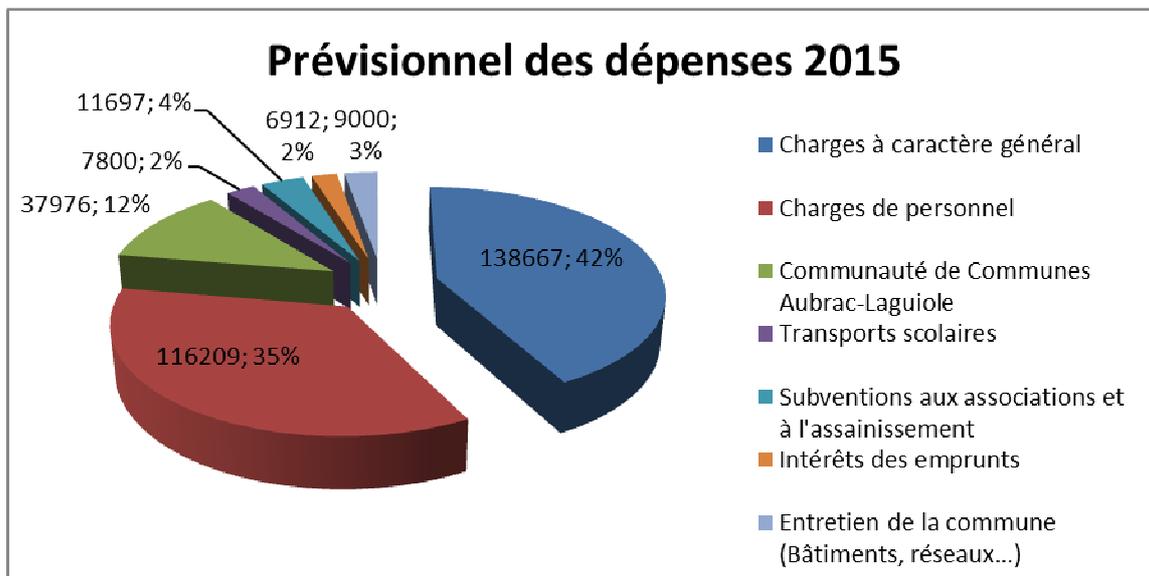
Pour fin 2016 nous devons être dans une communauté de communes élargie qui devrait correspondre au nouveau canton.

En Aveyron 24 communes ont décidé de fusionner et créer une Commune Nouvelle avec un nouveau nom, c'est le cas de la nouvelle commune Argences en Aubrac. Pour Curières rien n'est encore prévu mais il faudra sûrement y réfléchir car « on ne rentre pas dans l'avenir en reculant ».

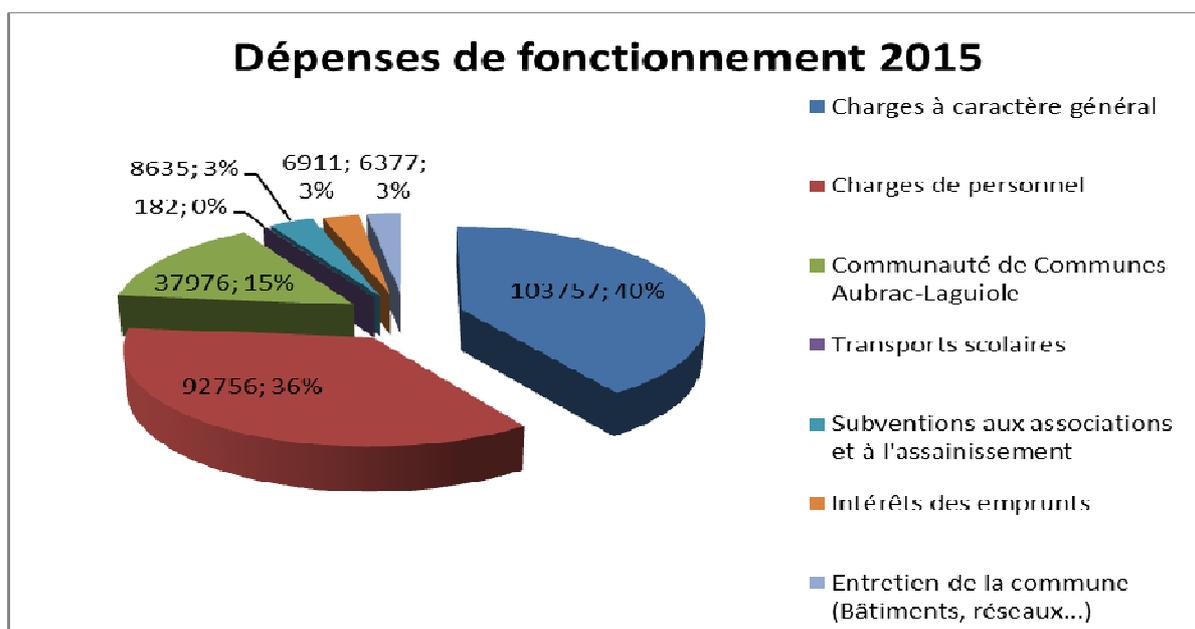
Au nom de l'ensemble du Conseil municipal je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

***Pour le Conseil Municipal,
Le Maire***

Comptes prévisionnels 2015



Le compte administratif de la commune en 2015



Les principaux postes d'investissement du 2^{ème} semestre 2015

- Aménagement du parking des logements communaux : 9 295 €
- Achat d'ordinateurs et tablettes pour l'école : 3 230 €
(En contrepartie la subvention 2015 de 1 500 € budgétisée pour l'Association des Parents d'Elèves n'a pas été versée)

Travaux et entretien

Cœur de village

L'opération Cœur de Village et Route départementale en traverse est dans sa dernière ligne droite, il reste à connaître l'aide de l'Etat et nos capacités de financement afin d'engager les travaux cet automne.

Lotissement

Concernant le projet de lotissement, les Cabinets Arnal et Bonnet Burguière ont été retenus pour mettre en œuvre la viabilisation et l'implantation des lots. Les travaux sont prévus pour fin 2016 début 2017.

Ordures ménagères

Un accord a été finalisé avec la Famille Alard concernant la pointe du terrain situé au-dessus du garage communal.

Ce terrain fera l'objet d'aménagements pour y centraliser l'ensemble des containers d'ordures ménagères, papiers et verres du bourg. Seuls les containers de l'école et de la salle des fêtes ne seront pas déplacés.

Déneigement

Le chasse neige Unimog a été mis en circulation en 1990 soit il y a 26 ans.

Bien qu'étant d'une marque de qualité, l'entretien devenait une charge importante, et sa fiabilité pour la saison hivernale ainsi que son remplacement allaient tôt ou tard poser problème.

D'où la réflexion sur un éventuel changement de véhicule; le coût du même matériel neuf est supérieur à 100 000 euros et entre 50 et 60 000 pour du matériel d'occasion.

Grâce à l'expérience d'autres communes de montagne, l'idée de l'utilisation d'un tracteur est apparue intéressante.

Parallèlement la CUMA de Curières avait le projet d'acheter un tracteur (150 cv), l'opportunité d'adhérer à ce service s'est alors présentée.

Un équipement spécial (achat de chaînes) a été nécessaire afin que l'efficacité du tracteur dans la neige soit optimale. Quant à l'étrave nous avons pu la conserver et l'adapter sur le tracteur.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à cette adhésion.

Notre investissement s'élève donc à 1 032 euros de parts sociales une seule fois.

Pour l'utilisation du tracteur, nous nous sommes engagés sur un minimum de 50 heures par an, facturées 26 euros carburant, entretien et assurance compris. Toute heure utilisée au-delà nous sera facturée au même tarif.

Alexis CAYRON notre ancien chauffeur n'ayant pas souhaité poursuivre sa mission cette année, c'est Thierry TURLAN qui assurera le service pour cet hiver avec notre employé Jean SORREL.

Thierry TURLAN a été embauché dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée du 20.11.2015 au 30.04.2016, avec un minimum de 10 heures par mois payées 9,96 euros bruts de l'heure (conformément à l'indice de référence de la fonction publique territoriale). Toute heure effectuée au-delà sera payée en heure complémentaire au même tarif.

Thierry TURLAN interviendra tous les matins et le vendredi après-midi ainsi que 3 week-ends sur 4.

Jean SORREL assurera la rotation de fin de journée du lundi au jeudi et 1 week-end sur 4.

Le tour complet de la commune nécessite environ 4 heures. Le trajet du ramassage scolaire reste une priorité ; cela implique une tournée assez compliquée. Nous faisons au mieux pour cela et des améliorations peuvent toujours être apportées.

Nous remercions Alexis CAYRON pour les 7 hivers pendant lesquels il a assuré le déneigement de la commune pour le bien de tous.

La commune peut effectuer le déneigement des parties privées des entreprises non-agricoles pour un coût annuel forfaitaire de 50 €. Pour ce faire, les entreprises intéressées doivent conclure « une convention de déneigement des espaces privés » avec la mairie.

Entretien

Le bar intérieur de la salle va être restauré par la pose de carrelage sur la partie basse intérieure et extérieure. Ce travail sera effectué par Jean SORREL.

Eclairage public

Le branchement électrique des hameaux du Prince, du Moulin de Roques, des Bassets et de Pilhars a eu lieu. La pose des lampadaires est prévue durant le premier semestre 2016.

Pour l'année 2015, le coût de l'éclairage public sur la commune a été de 4 904,33 euros, abonnements, consommations et taxes comprises, répartis de la manière suivante :

- La Bessières : 83,69 €
- Curières bourg : 4 319,34 €
- Le Cayrel : 41,47 €
- Longueroque : 86,46 €
- Monlhac : 44,62 €
- Le Duc : 41,47 €
- Condors : 82,27 €
- Linars : 82,27 €
- Pomiès ; 122,74 €

Les hameaux sont facturés au forfait. Tandis que le bourg est facturé à la consommation réelle avec un compteur.

Le Syndicat de la Viadène

La dernière tranche de travaux sur le haut de la Commune va être engagée par le Syndicat de la Viadène en 2016.

Il a été demandé aux habitants concernés de confirmer par courrier leur intérêt à avoir l'eau du réseau, sur 30 habitations, 24 ont dit être intéressées. Cet été certains secteurs ont bien apprécié d'avoir pris le compteur !

Pour information le prix de l'abonnement annuel du compteur est de 158,89€ avec une consommation comprise entre 0 et 500 mètres cubes; ensuite le prix est de 2,10€ par mètre cube consommé.

Urbanisme – 2ème semestre 2015

Permis de construire :

- GAEC Dijols de Linars – Bâtiment agricole

Déclaration de travaux :

- Bérengère JARRY – Rénovation d'une maison – Transformation d'une grange en habitation (Le Paulet)
- Julien MAXIME – Réfection de la toiture et des façades (Landes)
- KLARA Energies SARL – Installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment agricole existant (Le Puech)
- Christophe CLAMENS – Changement de fenêtres, fenêtres de toit et isolation des combles (Le Bourg)

Décoration de Noël du village



Cette année encore la commune s'est parée de ses plus belles lumières à l'occasion des fêtes de fin d'année. En complément des décors installés par Jean et Jeannot, les maisons ont été agrémentées avec beaucoup de goût, ceci grâce au talent et au dévouement de ses habitants.

Ces illuminations sont plus belles d'années en années. Merci à toutes et à tous.

Travaux effectués par l'agent communal 2ème semestre 2015

- Entretien et arrosage des fleurs
- Pose et dépose des décorations de Noël
- Entretien régulier de la station d'épuration (vidange des boues de réception, faucardage des roseaux, ...)
- Nettoyage du cimetière et du monument aux morts
- Epareuse
- Entretien des banquettes et nivellement de chemins ruraux
- Entretien des abords de la salle des fêtes
- Mise en place des tas de gravillons pour l'hiver
- Mise en place des jalons et des filets pour la neige

Vie de la Commune

Nouveaux arrivants

Durant le second semestre 2015, nous avons accueilli des nouveaux arrivants :

Mme Laurence GHIDINELLI et M. Christophe GOHY, avec leurs deux enfants au Moulin de Roques,

M. Mikaël CAMBONI, sur le haut de Curières

Mme Jennifer GASC et M. Clément MONTEIL au Bourg

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2015, sous un soleil radieux, avait lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918. Après le dépôt de la gerbe par un groupe d'enfants ; il a été fait lecture des soldats de la commune morts pour la France durant les dernières guerres.

Après la minute de silence, monsieur le Maire a lu le message « Hommage à tous les morts pour la France » du secrétaire d'état auprès du Ministère de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.

La cérémonie se clôturait par le chant de la Marseillaise entonné par les enfants et les participants. Merci à tous.

Repas des Anciens



Le repas des Anciens a eu lieu au Restaurant Le Petit Creux le 24 octobre 2015.

Comme chaque année Vincent ALAZARD nous a honorés de sa présence.

Le repas et l'après-midi se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale au son de l'accordéon. Madame VENZAC nous a rejoints. C'est avec talent qu'elle a agrémenté le repas de quelques notes de musique pour le grand plaisir de chacun.

A la fin du repas nous avons pu déguster « quelques bulles » offertes par le Comité des Jeunes.



Quarante-cinq personnes étaient présentes. Rendez-vous est pris pour le prochain repas à l'automne. Merci à toutes et à tous.

Vœux de la Municipalité



Le dimanche 10 janvier, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal conviaient l'ensemble des habitants de la commune à la cérémonie des vœux, suivi du pot de l'amitié. Une quarantaine de personnes était présente.

Etat-Civil - 2ème semestre 2015

Naissances :



- Néant

Mariages :



- Néant

Décès :



- Patrick COUTOULY – le 5 octobre 2015

Vie des Associations

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 13 septembre pour la plus grande joie de nos adhérents. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 jeunes permis au sein de l'ACCA Curières. Il s'agit de Pierre Vayssade, Philippe Miquel et Justin Pégues et ont déjà prélevé 3 grands animaux : biche, daguet et cerf...

Les battues aux cervidés ont commencé le 11 octobre et à ce jour, la totalité du plan de chasse a été effectué à un animal prêt qu'il nous reste à prélever d'ici le 31/01/16.



Nous avons reçu comme les années précédentes la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron pour 2 journées de chasses aux grands gibiers sur notre territoire. Ces 2 battues, nous ont permis de recevoir les jeunes permis aveyronnais de l'année ainsi que toute l'équipe d'encadrement de la Fédération et notamment Michel Gombert (Président FDC). Ces 2 journées ont même fait l'objet d'un article des 2 pages dans la revue de chasse : « Le Journal du Chasseur de décembre 2015 ».

Nous avons également fait notre traditionnel banquet à la salle des fêtes le dimanche 18 octobre où une soixante de convives était présente pour déguster le menu préparé par Fabienne Lunel.



L'équipe de chasse aux sangliers a réalisé un joli tableau de chasse avec un prélèvement de 15 sangliers dont un mâle de 110 kg.



Félicitations à tous pour cette belle saison de chasse.

L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves)

Les 16 écoliers de Curières ont fait une bonne rentrée. Les institutrices qui les encadrent sont Blandine et Alexandrine.

Lors de ce 1^{er} trimestre de l'année scolaire, au sein de l'établissement, ils ont découvert la botanique avec la Maison de l'Aubrac et la vannerie avec Bernard PRIMOIS dans le cadre des activités périscolaires.

Avec leurs maîtresses des écoles, en association avec l'école publique de Laguiole, les enfants ont pratiqué des sports collectifs et ils se sont préparés au concert « Laguiole en Chœur » qui a eu lieu le week-end du 4 octobre. Ils sont également allés au Musée de Salles la Source pour aborder les thèmes de l'Astronomie, du « Temps de nos grands-parents » et des « moulins et énergies renouvelables ».

Puis une séance cinéma au Rex leur a été proposée pour visionner la dernière version du « Petit Prince » adaptée du roman de Saint-Exupéry.

Pour clore ce trimestre, lors du traditionnel spectacle de Noël, nos petits acteurs d'un soir ont enchanté leur public avec poésies, acrobaties, comptines et sketches. Le Père Noël (toujours aussi heureux de venir à Curières pour les enfants et entendre les calendes) félicita la troupe, ainsi que Denise, Brigitte et leurs enseignantes.



En parallèle, l'Association des Parents d'Elèves, pendant les vacances de Toussaint, a organisé un concours de belote. Nous remercions ici les donateurs de lots et les beloteurs !

En prévision pour début 2016 :

- Sorties ski avec parents accompagnateurs,
- Diététique colorée, saveurs du monde avec Sandrine,
- Univers antibiotique avec Mathilde,
- L'A.P.E vous propose le 5 mars une soirée Théâtre avec les jeunes de Condom et nos écoliers pour tous ceux qui veulent passer un moment détente.

LES DIGOUDONS

En 2015, l'Association « Les Digoudons » a organisé plusieurs manifestations.

- Le samedi 31 janvier, la soirée Galette a rassemblé, malgré le mauvais temps, 38 personnes.
- La soirée Crêpes organisée le 28 février a permis de réunir 59 personnes (adultes et enfants). De nombreux participants avaient accepté de se déguiser, ce qui a donné une note colorée à cette manifestation.
- Le 9 mai, nous avons organisé une soirée en plein air au jardin public. Au menu, pizzas, randonnée nocturne et pétanque. 40 personnes ont répondu à notre invitation. Le temps printanier nous a permis de prolonger cette manifestation jusqu'à tard dans la nuit.



- Notre Association a offert à TOUS SES MEMBRES, le 9 août, une journée détente autour d'un bon repas préparé par de nombreux adhérents. Cette manifestation nous a confortés dans notre volonté de relancer l'Association puisque 68 personnes ont répondu à notre invitation.



Après le repas de midi, chacun a pu se divertir dans différentes occupations (pétanque, jeux de cartes, promenade, etc. ...)

En soirée, au vu de la bonne ambiance qui continuait à régner entre les convives, la journée s'est poursuivie par une soupe au fromage improvisée.

- Le samedi 14 novembre, nous avons organisé la traditionnelle soirée Châtaignes qui a rassemblé 70 personnes.
- L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le samedi 3 octobre à la salle des fêtes de Curières. 26 personnes étaient présentes.

La Présidente a donné le compte rendu d'activité de l'année écoulée et a présenté les animations prévues ou envisagées au cours de l'année 2016.

Le rapport financier présenté annonce des comptes équilibrés.

Le Conseil d'Administration a été reconduit dans sa totalité.

Au 30 novembre, l'Association comptait 72 adhérents.

Toute personne peut encore se procurer la carte d'Adhérent auprès des membres du Bureau.

L'E.J.A.C. (Entente Jeunesse Animation Curières)

Le comité des fêtes a organisé les 31 juillet, 1 et 2 Août la fête patronale de la St Pierre à Curières.

Les festivités débutaient le vendredi soir par le concours de pétanque suivi d'un apéro-grillades. Le samedi soir le bal disco orchestré par Média Laser fût un vrai succès. Le dimanche sous un soleil magnifique les enfants pouvaient se balader à dos de poneys. A la sortie de la messe nous offrons le vin d'honneur, l'après-midi le ball-trap a attiré beaucoup de monde.

Pour clôturer ce week-end festif le public était au rendez-vous du repas dansant animé par Laurent Vergnes. La soirée se termine sous un feu d'artifice magnifique.

La dernière semaine d'Août nous sommes partis en vacances à Argelès-sur-Mer, malgré un temps maussade nous nous sommes bien amusés et nous retiendrons une citation que se plaisent à dire les anciens de la côte : Mouette qui pète, gare à la tempête. . .

Le 7 novembre au soir, la traditionnelle choucroute réunissait beaucoup de monde avec l'orchestre de Nicolas Ullern, l'apéro et la musique ont fait monter la température. Mieux vaut claquer du fric que du bec.

Le comité des fêtes remercie tous ses sponsors et les autres associations du village pour leurs collaborations.



Repas de la fête



Soirée choucroute

Téléthon

Grâce à l'investissement des associations de la commune le quine au profit du Téléthon a connu un réel succès et permis de réaliser un don de 1100 euros.

Une aide de 300 euros a également été versée à l'Association « Avec Léon ».

Communautés de Communes Aubrac-Laguiole

Zone d'activités du Troncas

Depuis le mois de novembre, l'Entreprise Aubrac Machines Agricoles a déménagé dans ses locaux flambant neuf sur la ZA du Troncas.

Sur cette zone, il reste à finaliser l'aspect paysager. Ce sera fait au printemps.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalisme dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. Le lancement du Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en Conseil Communautaire le 3 février 2015. Cette procédure va s'échelonner sur 3 ans.

Informations pratiques

Recensement de la population 2016

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

L'agent recenseur a été nommé. Il s'agit de Ludivine COSANDIER de la Soulaquerie.

Cette dernière circule déjà sur la commune et vous a remis une fiche d'information sur le recensement de la population.

Elle passera à nouveau afin de vous rencontrer et de vous déposer les documents à compléter soigneusement. Elle sera bien sûr à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans cette démarche.

Pour ceux qui le peuvent, nous vous encourageons vivement à effectuer la démarche par internet. En effet, la démarche est simplifiée. Un code d'accès vous sera remis lors du passage de l'agent.

Nous vous demandons de réserver à notre agent recenseur le meilleur accueil. En effet, votre collaboration est précieuse. De là, vont découler les participations et dotations de l'Etat pour le maintien du fonctionnement de notre commune. Nous insistons également sur le fait que toutes vos réponses resteront confidentielles.

Transport à la demande

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	Arrivée à destination	Horaire de retour	Coût Aller simple	Coût Aller-retour	Qui contacter ?
Curières	Laguiole	Mercredi	9h00	17h00	3.00 €	3.00 €	Transports DELTOUR 05.65.47.41.39
		Jeudi	9h00	12h00	3.00 €	3.00 €	
		Jeudi	14h30	16h30	3.00 €	3.00 €	
		Samedi	9h00	12h30	3.00 €	3.00 €	

Défibrillateur

Suite à une demande de certains habitants, a eu lieu le mercredi 20 janvier à la salle des fêtes de Curières, une information sur « l'arrêt cardiaque » et l'utilisation du défibrillateur. Une douzaine de personnes était présente.

Nous vous informons que les pompiers de Laguiole peuvent faire une cession de « formation premiers secours » sur Curières. Cette formation dure environ 8 heures, elle peut être effectuée en deux demi-journées, pour un coût de 55 €. Plusieurs thèmes sont traités, notamment l'arrêt cardiaque, l'hémorragie, les brûlures, l'étouffement etc...

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la mairie avant le 4 mars 2016 pour une formation au printemps 2016. Une dizaine de participants est nécessaire pour qu'une cession puisse avoir lieu.

Commerces itinérants

- Le lundi matin (fin de matinée) : l'Epi du Rouergue (Pain, pâtisseries, laitages, viandes et charcuterie, fruits et légumes) – Place du Bourg.
- Le mercredi matin (fin de matinée) : Mme ANGLADE du Nayrac (Pain, pâtisseries, épicerie sur commande) – Place du Bourg et Place de l'Oratoire.
- Le vendredi après-midi : M. DELBOUIS – Primeur – Place de l'Oratoire.

La TNT HD

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition.

Qui est concerné ?

- L'évolution de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau,
- Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de la télévision par satellite ou la câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que le décodeur est bien compatible HD,
- Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSEDER UN EQUIPEMENT COMPATIBLE, SINON LA RECEPTION DE LA TELEVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL.

Comment vérifier son équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

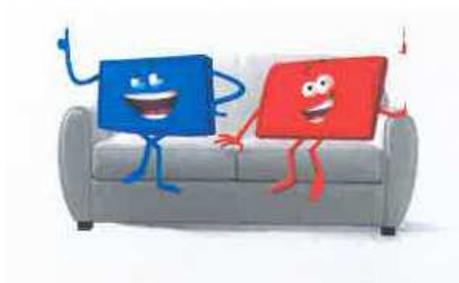


Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou après du centre d'appel **0970 818 818**.

Que faut-il faire ?

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 €.



Vous venez de terminer la lecture de notre 4ème bulletin communal. Il a été élaboré par l'équipe municipale et les associations de la commune.

Un grand merci à ces dernières pour leur efficace collaboration.

Tout un chacun peut s'il le désire faire parvenir à la mairie un article, une citation, un conseil, une photo, une recette, ... à faire paraître dans le bulletin.

Rendez-vous dans l'été pour la cinquième édition.

*Monsieur le Maire,
Jean-Marie CAYLA et son équipe.*